

DECLARATIONS ET DISCOURS

Leinement MOITAMRORNING 30 MOIRIVIG OSpérité; faire en sorte que elle up es de rellier veiller des Affaires exterieures nce de l'humanité, et en harmonie avec des

67/1 LE CANADA ET L'ÉCONOMIE MONDIALE iel à jouer pour le maintien de la croissance économique.

ar guére besoin de faire observer, à vous qui êtes membres

Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, ete a seinneceb adevant le Board of Trade de Vancouver, le la me ure dans laquelle les int. 767 reivagis listerdépendants Nous avons roujours été influencés, bien entendu, par les actions des autres

alired de La Chambre de commerce de Vancouver m'a fait un insigne honneur en m'invitant à prendre la parole en cette importante circonstance. Avec la poussée démographique, avec les progrès de la technologie

Les relations simples et limitées qui existaient jadis entre États ont été

ob submaclestaun grand plaisir pour moi de me trouver ici alors que vous rendez hommages à deux personnalités de Colombie-Britannique qui ont joué un rôle remarquable dans la vie publique du Canada: le lieutenant-gouverneur de cette province, l'honorable George Pearkes, et mon prédécesseur au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Howard Green. Bien qu'ils n'aient pas siégé tous deux du même côté à la Chambre des communes, je suis fier d'avoir l'occasion de m'associer aux honneurs que anna toure la région où elle opère et à laquelle elle a; sebner luel suov ges

En cette année qui marque le Centenaire de la Confédération, les Canadiens ont partout l'occasion et le devoir de réfléchir objectivement sur le chemin parcouru et sur celui qu'il leur reste à parcourir. C'est dans cet esprit que je m'adresse à vous ce soir.

J'aimerais vous parler en particulier du rôle économique que le Canada joue actuellement dans le monde et qu'il est susceptible de jouer un des principaix champs d'action de plusieurs de ces soci, rineva'l camb

Aucune nation ne peut se rendre justice ni rendre justice à ses citoyens ou à la communauté mondiale dont elle fait partie, si elle ne met pas entièrement en valeur ses ressources économiques.

Au terme du premier siècle de notre vie nationale, nous devons nous féliciter du haut degré de prospérité économique qui est le nôtre et qui nous a mis au rang des plus grands pays du monde. Pour emprunter une expression au titre de l'excellent ouvrage publié par le Comité du Centenaire de la Confédération canadienne de Colombie-Britannique, Challenge in Abundance, il existe dans notre abondance même un appel impérieux à l'action, que nous vivions en Colombie-Britannique ou dans les autres parties du Canada.

Cette nécessité d'agir comporte trois aspects: nous devons nous rendre plus pleinement compte de notre prospérité; faire en sorte que tous profitent des bienfaits de cette abondance; veiller à ce qu'elle soit utilisée pour le service de l'humanité, et en harmonie avec des valeurs humaines durables.

Je n'ai guère besoin de faire observer, à vous qui êtes membres du Board of Trade de cette ville, qu'il incombe en premier lieu à l'entre-prise privée de faire face à la tâche du développement économique. Les autorités gouvernementales et en tout cas le gouvernement national, ont un rôle essentiel à jouer pour le maintien de la croissance économique. C'est particulièrement vrai dans le domaine des relations entre le Canada et d'autres pays.

L'un des traits les plus frappants des dernières décennies a été la mesure dans laquelle les intérêts des nations sont devenus interdépendants. Nous avons toujours été influencés, bien entendu, par les actions des autres. Les relations simples et limitées qui existaient jadis entre États ont été cependant remplacées par un système complexe et étendu de rapports d'interdépendance qu'un gouvernement ne peut ignorer qu'à ses risques et périls.

Avec la poussée démographique, avec les progrès de la technologie et d'une économie plus évoluée, l'activité économique s'est répandue de plus en plus au-delà des frontières nationales. Ici au Canada, nous sommes particulièrement conscients de cette tendance et de la société commerciale internationale qui en est le symbole le plus manifeste. Vous le savez, une telle société a son siège dans un pays mais fait généralement des affaires dans plusieurs autres; son capital et son personnel sont en toute probabilité multinationaux; elle cherche à rationaliser la production et la distribution dans toute la région où elle opère et à laquelle elle apporte les avantages de l'efficacité, du savoir et du progrès.

Je suis heureux de constater que les Canadiens ont joué un rôle éminent dans cette évolution et que plusieurs sociétés canadiennes figurent en bonne place sur la liste des sociétés internationales progressives de ce genre.

Toutefois il y a le revers de la médaille, car le Canada constitue un des principaux champs d'action de plusieurs de ces sociétés à propriétaires étrangers. Ne nous y trompons pas. Le Canada a toujours fait bon accueil aux investissements étrangers; ceci a été et continuera d'être essentiel, pendant un certain temps, à notre développement économique. Les avantages qui en découlent pour nous sont manifestes, mais il y a aussi des difficultés et des dangers que vous connaissez.

L'activité économique doit nécessairement s'exercer dans un cadre juridique. On est porté à supposer que la loi à laquelle une société est soumise là où son siège est établi s'applique également à toute région où elle opère. Il s'ensuit que les lois et la ligne de conduite d'un pays peuvent entrer en conflit avec celles d'un autre pays. Depuis quelques années nous avons pu constater que certains règlements contre la coalition

commerciale, souhaitables en soi, ont empiété sur les frontières nationales. Plus récemment encore, nous avons été mêlés à une profonde divergence de vues en matière d'intérêt national à l'occasion de certaines tentatives faites par des filiales étrangères au Canada pour entraver le commerce légitime.

Pour survivre, prospérer et jouer son rôle dans le monde, une nation doit conserver la pleine maîtrise de sa destinée économique. C'est pourquoi j'ai toujours soutenu que l'application extra-territoriale de la loi d'un autre pays au Canada est imcompatible avec notre intégrité nationale et notre statut national et qu'elle est inacceptable au gouvernement canadien. Cette attitude est, je le pense, bien comprise et généralement admise aujourd'hui.

Mais le pouvoir que doit posséder une nation de déterminer ellemême sa destinée économique pour s'épanouir pleinement suppose autre chose que des considérations juridiques. Ul comporte aussi le degré d'influence que possèdent les Canadiens dans les conseils d'administration des grandes sociétés qui font des affaires dans notre pays. C'est pourquoi il est naturel et légitime que les Canadiens se préoccupent du nombre croissant de propriétaires étrangers dans notre régime économique.

Vous êtes sans doute au courant de ce que fait le gouvernement pour parer et remédier à cette situation: établir des principes directeurs pour les filiales de sociétés étrangères au Canada et favoriser une plus forte participation des Canadiens dans les compagnies qui opèrent dans notre pays. Pour réaliser ce second objectif, la Société canadienne de développement aura un rôle important à jouer.

Je souhaite que le jour vienne où nous ne dépendrons plus de l'afflux de capitaux étrangers. Je ne pense pas que nous ayons exploité à fond toutes les possibilités qu'il y a de favoriser un plus grand apport d'épargne intérieure. Je ne crois pas non plus que nous ayons régi nos affaires de manière à accroître le nombre de propriétaires canadiens dans ce domaine.

Depuis quelques années, une saine controverse a cours sur le rôle du capital étranger dans l'essor économique du Canada. L'unanimité tend maintenant à se faire à propos de cette question très débattue. Cette unanimité peut le mieux s'exprimer par les quatre principes suivants:

- 1. Nous ne devons pas décourager ni désavantager l'étranger qui est assez audacieux et prévoyant pour investir chez nous.
- 2. Nous devons établir les cadres juridiques et les principes d'action à l'intérieur desquels l'investisseur étranger peut le mieux contribuer à notre bien-être social.
- 3. Nous devons faciliter la tâche aux Canadiens qui s'efforcent de consacrer une part de plus en plus grande de leurs talents et de leurs ressources aux investissements productifs dans notre pays.

4. Nous devons favoriser les aspirations légitimes et naturelles des Canadiens qui veulent posséder une plus grande part de l'industrie de leur pays et exercer une plus grande influence sur les décisions qui la touchent.

Dans l'étude de la question des investissements étrangers au Canada, nous ne devons pas oublier que les Canadiens investissent depuis longtemps dans d'autres pays. En fait, par rapport au chiffre de notre population, nous avons investi aux États-Unis un montant supérieur à celui que les États-Unis ont investi au Canada. Dans d'autres parties du monde, dans les Antilles par exemple, le Canada est l'une des plus importantes sources de capital étranger. Nous sommes donc à double titre intéressés à la liberté des mouvements de capitaux d'un côté à l'autre des frontières internationales.

Dans cette splendide ville de Vancouver, porte du Canada sur le Pacifique, l'importance du commerce international est manifeste. Tout comme le rôle du capital étranger et des sociétés commerciales étrangères au Canada, la politique commerciale est l'un des soucis primordiaux du gouvernement fédéral.

Aucun autre pays développé ne dépend autant des marchés mondiaux que le Canada. Ce n'est que sur ces marchés mondiaux qu'il est possible d'exploiter pleinement les possibilités de certains de nos produits nouveaux et hautement spécialisés et de nos exportations traditionnelles. Tenant compte de cette situation, le gouvernement national est déterminé à poursuivre les efforts qu'il déploie fermement et sans relâche pour l'abaissement des tarifs mondiaux et des autres obstacles au commerce.

La négociation Kennedy à Genève entre maintenant dans son étape décisive et nous espérons qu'elle représentera un progrès substantiel. Lorsque prendra fin cette négociation, nous devrons faire preuve d'imagination afin de trouver le moyen de libéraliser davantage le commerce. Nous devons faire preuve de courage pour adapter l'économie canadienne aux changements auxquels nous devons nous attendre sur le marché international.

Nous sommes aussi très conscients des ouvertures qui s'offrent aux exportateurs canadiens en Union soviétique et en Europe orientale. Pendant mon séjour là-bas l'automne dernier, j'ai pu observer sur place les changements qui sont dans le vent et en particulier les techniques de gestion économique plus flexible et plus décentralisée que l'on adopte. Les Canadiens doivent s'éveiller aux occasions que ceci offrira au commerce diversifié, outre celui du grain et de la farine que nous exportons actuellement. Il nous faut adapter en conséquence nos techniques commerciales si nous voulons nous créer des marchés solides dans ces pays de commerce d'État.

En parlant du défi que pose le développement économique, j'ai mentionné le rôle essentiel que le gouvernement fédéral est appelé à jouer dans les domaines des investissements étrangers et de la politique commerciale internationale. Mais il ne suffit pas de s'intéresser seulement au développement économique à l'intérieur du Canada; nous devons aussi songer au développement économique à l'échelle internationale.

A moins que nous ne puissions, en tant que nation, nous consacrer à traduire dans la réalité et dans le monde entier le bien-être économique que nous jugeons essentiel à l'intérieur de notre frontière, notre propre prospérité restera vulnérable. A moins que nous ne reconnaissions le principe de la répartition nouvelle des richesses qui est à la base des valeurs sociales au Canada, notre propre progrès social et culturel pourra être en danger. A moins que nous ne placions à la disposition des pays sous-développés une partie des richesses humaines et matérielles que nous possédons, notre propre prospérité ne saurait être assurée.

J'ai la conviction, renforcée par des années d'expérience dans le domaine des affaires étrangères, que l'aide constitue l'un des instruments les meilleurs et les plus positifs que nous ayons en mains pour la conquête de la paix et de la stabilité internationales. Notre intérêt nous commande d'accroître notre aide le plus possible et d'en améliorer la qualité dans la plus grande mesure.

Quand nous augmentons le volume et la qualité de notre aide, qui se présente d'ordinaire sous la forme de biens et de services canadiens, nous augmentons par le fait même notre apport au développement agricole, industriel et technologique du Canada. C'est là chose toute naturelle, car l'aide est un effort collectif et son succès dépend de la possibilité de trouver dans les pays développés une main-d'oeuvre hautement qualifiée et un potentiel industriel très au point.

Cependant l'effet immédiat que l'aide peut avoir sur notre bienêtre économique n'est qu'un à-côté de la question, même s'il a son importance. A titre de ministre chargé de l'aide extérieure, je suis fier, et à ce sujet je reçois tous les jours de nombreux témoignages oraux et écrits, de ce que les motifs humanitaires et le sens inné de la justice sociale sont à la base de l'appui que les Canadiens de toutes les classes de la société accordent à notre effort national dans le domaine de l'aide.

Vu que le développement international s'impose avec tant d'urgence et qu'un échec dans ce domaine entraînerait des conséquences si désastreuses pour nous tous, il est dommage que les pays développés aient ralenti au cours des dernières années leur aide collective.

Les pays développés, y compris le Canada, ne doivent pas se relâcher, mais bien canaliser leurs énergies vers la mobilisation d'une plus grande somme de ressources et la mise en oeuvre de leurs efforts pour aider les pays en voie de développement.

Le Canada s'est efforcé de donner l'exemple dans ce domaine. Au cours des dernières années, le programme d'aide du Canada a connu une grande expansion. Il s'établit maintenant à plus de 300 millions de dollars annuellement. Le gouvernement se propose, compte tenu des conditions d'ordre économique, de continuer l'expansion de son programme d'aide, si bien qu'en 1970-1971, il équivaudra à 1 p. 100 du produit national brut. Nous nous encourageons à la pensée que les circonstances semblent de meilleur augure et qu'elles favorisent davantage l'utilisation

efficace des ressources d'aide que peut fournir le Canada. De nouvelles sources d'aide se font jour. Qu'il nous suffise de mentionner la Banque asiatique de développement, de création récente, tandis que des institutions traditionnelles comme la Banque mondiale ont accru leurs services. Un facteur qu'il ne faut pas négliger non plus, c'est la prise de conscience sans cesse plus marquée des éléments complexes du développement économique.

La tâche immense qui s'impose de canaliser les énergies nationales vers la création d'une société internationale du genre de celle que nous voulons édifier dans notre pays est une oeuvre qui ne saurait s'accomplir par l'aide seule et loin de moi la pensée que l'aide économique puisse à elle seule résoudre les problèmes du sous-développement persistant. Notre objectif suprême est de fournir aux pays en voie de développement les moyens qui leur permettront de se suffire et surtout de se procurer par les voies normales du commerce les biens et les services dont ils ont besoin pour leur développement.

La croissance insuffisante des échanges dans les pays pauvres a donné lieu en 1964 à la tenue d'une conférence mondiale sur le commerce et le développement et, par la suite, à l'établissement sur une base permanente de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les discussions qui y ont pris place se sont déjà traduites par une meilleure compréhension de la nature et de l'ampleur du problème qu'il faut résoudre si nous voulons que les pays pauvres connaissent un développement économique plus rapide.

Il va de soi qu'une des tâches les plus urgentes de l'heure présente est de stabiliser et d'améliorer les revenus des pays en voie de développement par l'exportation des produits de base, dont une grande partie, grâce au commerce qui en est fait, apporte un pourcentage notable des revenus. Au cours des dernières années, les bas prix auxquels se vendaient certains de ces produits ont contribué bien souvent à neutraliser les avantages sur le plan du change étranger que comportait l'aide extérieure. On s'efforce ardemment à l'heure présente d'en arriver à des ententes internationales sur le sucre et le cacao. Les pays développés, qui occupent souvent le premier rang chez les consommateurs, ont été priés de jouer un rôle à part entière. Ils doivent être prêts à faire les adaptations voulues à leurs programmes et à consentir à certains sacrifices. Les pays en voie de développement en retireront un bien immense et, à la longue, nous en serons tous bénéficiaires.

Les pays développés doivent être prêts à ouvrir leurs marchés aux produits émanant des industries nouvellement établies dans les pays en voie de développement et, cela, dans une mesure beaucoup plus étendue que par le passé. Vous êtes tous au fait du problème qui se pose lorsque l'on ne veut pas que les importations de produits à des prix inférieurs viennent déranger nos marchés. Au Canada, nous avons établi notre réputation dans l'élaboration d'arrangements de coopération avec les fabricants dont les prix de revient sont bas et nous avons établi un marché imposant et croissant pour leurs produits.

Si tous les pays développés se montraient plus généreux dans le traitement des produits fabriqués à coût modeste, le fardeau qu'ont à supporter les pays importateurs serait très léger par rapport aux avantages que pourraient en retirer les pays en voie de développement. Les occasions d'échange pour tous les pays, développés comme sous-développés, augmenteraient rapidement.

Il est manifeste que les problèmes que pose le développement international sont complexes et nous posent un défi. Il nous faut sans doute être reconnaissants de ce que le Canada soit un pays bien équipé pour aider à résoudre les problèmes complexes comme pour faire face aux tâches difficiles. Le gouvernement fédéral ne saurait se départir de la responsabilité qui lui incombe clairement de battre la marche dans ce domaine, mais il ne saurait s'acquitter de sa tâche sans l'appui entier et la collaboration de tous les Canadiens. J'ai bon espoir que nous pourrons compter à l'avenir tout comme par le passé sur ce loyal appui.

J'aimerais vous entretenir quelques instants des mérites et des avantages de nature autre que matérielle que les Canadiens peuvent retirer de leur participation à une économie à l'échelle mondiale. Je pense en ce moment aux expériences que nous avons pu vivre chacun de nous, à titre personnel, et qui ont contribué à enrichir nos vies.

Prenons en premier lieu l'homme d'affaires qui cherche de nouveaux débouchés pour les produits de fabrication canadienne et qui veut les écouler dans des pays lointains où les visiteurs occidentaux se sont faits rares jusqu'à maintenant; puis le conseiller technique canadien, qui apprend à travailler et à vivre avec les gens des pays en voie de développement désireux de bénéficier de ses connaissances et de son expérience. Dans un cas comme dans l'autre, chaque Canadien est à même de se rendre compte sur place des difficultés et des frustrations, des satisfactions également, dont s'accompagne un engagement direct avec la communauté universelle dans laquelle nous vivons et où nous dépendons tous les uns des autres.

Il se rencontre des gens au Canada qui s'inquiètent du statut de notre Confédération au moment où nous célébrons cette année du centenaire. Il ne faut pas se le cacher, il existe des problèmes et il nous faudra faire preuve de talent et de patience si nous voulons leur apporter une solution heureuse. Il faudrait tout de même nous rendre compte que le Canada est un pays vraiment choyé parmi ceux que compte notre planète; n'allons pas déshonorer notre patrimoine par des critiques nocives et des mesquineries; donnons-nous la main et soyons pour le monde un exemple de générosité et d'entente.

Je vous ai parlé ce soir du rôle que peut jouer le Canada dans l'économie mondiale. Le deuxième centenaire du Canada verra l'interdépendance des nations s'accentuer davantage, et plus manifestement peut-être dans le domaine de l'économie.

Les Canadiens ont fait beaucoup au cours du premier centenaire de la Confédération. N'allons pas nous préoccuper à l'excès des problèmes qui se posent sur notre sol. Acceptons plutôt joyeusement les obligations

et les défis qui découlent du rôle que doit jouer le Canada, l'un des États de premier plan dans le domaine du commerce et l'un des pays les plus opulents et les plus dynamiques du monde. Respectons l'image que se font de nous les autres pays dans ce contexte international. Rappelons-nous que le Canada, pays prospère, à l'avenir prometteur, plein d'entrain et d'altruisme, c'est le Canada de toujours, le Canada dont nous sommes fiers de célébrer le centenaire cette année.

Le moment est venu d'avoir foi et confiance en nous-mêmes, comme individus et comme peuple. Fort de cette foi et de cette confiance, le Canada saura répondre à sa grande et véritable destinée.